

## **Profil d'enseignement du programme d'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur**

La formation des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur est d'amener chaque étudiant à développer les treize compétences suivantes :

- 1- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe et pour une meilleure adaptation aux publics scolaires
- 2- Entretenir avec l'institution, les collègues et les parents d'élèves des relations de partenariat efficaces
- 3- Etre informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence
- 4- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique
- 5- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique
- 6- Faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller l'intérêt des élèves au monde culturel
- 7- Développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession
- 8- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne
- 9- . Travailler en équipe au sein de l'école
- 10- Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer et les réguler
- 11- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir
- 12- Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage
- 13- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.